

# COMMUNE DE MONTGARDIN

05230



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Présents : ABDELLAOUI Ben Youssef, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, Lorraine  
BUISSON, CHAMBONNIERE Caroline, FAURE Joseph, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

Absents : Robert PERRET ayant donné procuration à BOREL Christian

Caroline CHAMBONNIERE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission du conseil municipal en date du 12 décembre 2022, de Monsieur Richard DERIVAUX.

### Tarifs de l'eau 2023

Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux attributions du Conseil Municipal,

Vu l'article L 2234-12-1 du CGCT relatif au pourcentage part fixe/part variable à respecter dans la fixation du prix de l'eau,

Vu l'article 2224-12-1 du CGCT relatif à la facturation de toute fourniture d'eau potable, Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs de l'eau potable pour l'année 2023,

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à une révision des tarifs de l'eau potable pour l'année 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer, pour l'année 2023, les tarifs comme suit :

Désignation	Consommation humaine	Consommation animale
Part fixe par logement, location saisonnière	68 €	
Part variable par m <sup>3</sup>	0,90 €	0,45 €

Nota : le tarif consommation animale s'applique aux exploitations agricoles comportant une habitation au-delà de 120m<sup>3</sup>.

Charge le Maire de mettre en œuvre ces tarifs.

### **Travaux 2023 Salle des Fêtes**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement du projet de remise en état de la Salle des Fêtes.

Puis il présente un devis de l'entreprise FB Electricité pour des travaux d'électricité à réaliser suite au crépissage des murs. Le montant de ce devis est de 2 686.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de ses membres présents et représentés,

- AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise FB ELECTRICITE pour un montant HT de 2 686.00 €.

### **INFORMATIONS**

#### **Appartement Communal**

Le logement 4 du bâtiment de la mairie va se libérer. Le Maire bénéficie d'une délégation du conseil municipal en matière de location. Aussi conformément à cette délégation, délibération n° 2021 31, du 29 juillet 2021, l'appartement 4 a été attribué à Madame Pauline SAUNIER et à Monsieur Loris REYNAUD.

#### **Tracteur**

Le dossier de demande de subvention DETR n'a pas été retenue par la Préfecture. Laurent Reynaud fait part au Conseil Municipal que deux tracteurs d'occasion sont actuellement à la vente. Luc Bonnaffoux et Laurent Reynaud sont chargés de prendre contact avec le vendeur.

#### **PCS**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le plan communal de sauvegarde. Il va faire le nécessaire, le PCS corrigé sera ensuite présenté aux élus.

#### **Avance**

Le Maire expose au Conseil Municipal avoir assisté, à la Com Com, à plusieurs ateliers et réunions concernant l'Avance. Il en fait un compte rendu.

#### **Vœux du Maire**

Il est décidé d'organiser les vœux du Maire le dimanche 8 Janvier à 14h30.

Valérie est chargée de commander les galettes à la Boulangerie Navarro et d'acheter les boissons et autres friandises.

#### **Fontaine**

Il a été nécessaire de couper l'alimentation en eau de la fontaine car l'écoulement est bouché. Cela a permis d'éviter des débordements d'eau sur la place qui auraient occasionné des plaques de glace.

#### **Eau**

Joseph FAURE fait le point sur les dernières interventions effectuées sur le réseau d'eau.

#### **Voirie**

Un devis a été demandé pour le chiffrage des travaux de goudronnage rue Chapeau de Napoléon.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,  
Christian BOREL